

DIRECTION DES PERSONNELS D'ENCADREMENT

AVIS DE VACANCE DE POSTE D'ADJOINT GESTIONNAIRE AU LYCÉE JACOB HOLTZER A FIRMINY

BIR n° 5 du 9 octobre 2017

Réf : DE

Le poste d'adjoint gestionnaire du lycée Jacob Holtzer à Firminy (42) est à pourvoir. La fiche de poste correspondante se trouve en annexe.

Adjoint gestionnaire du lycée Jacob Holtzer à Firminy (42) – Poste vacant

Intitulé : Attaché d'administration de l'Etat, adjoint gestionnaire du lycée Jacob Holtzer à Firminy

Descriptif du poste :

L'adjoint gestionnaire du lycée général et technologique Jacob Holtzer à Firminy est également l'adjoint gestionnaire du lycée professionnel Jacob Holtzer à Firminy dans le cadre d'une cité scolaire. Il veille aux bonnes conditions de fonctionnement matériel et financier des établissements. Il coordonne l'activité de 21 personnels concourant à la gestion matérielle et au contrôle de l'application des règles d'hygiène et de sécurité.

Il pilote la démarche de contrôle interne comptable pour l'analyse des risques et la mise en place des plans d'action correspondants.

L'adjoint gestionnaire du lycée Jacob Holtzer est secondé actuellement par 4 personnels de catégorie B.

Profil du candidat :

Le candidat doit posséder une solide connaissance du système éducatif et du fonctionnement des EPLE. Il dispose d'une bonne aptitude à l'encadrement et au travail en équipe. Il doit être disponible.

Conditions particulières d'exercice :

Le lycée général et technologique Jacob Holtzer accueille 511 élèves dont 30 en BTS. Le lycée professionnel Jacob Holtzer en accueille 200. Les établissements disposent d'un internat commun qui héberge 45 internes.

La catégorie financière du lycée est la catégorie 3, celle du LP est la catégorie 1.

Le poste bénéficie d'un logement de type F4 de 135 m2 *dans* le cadre d'une concession pour nécessité absolue de service.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, d'une lettre de motivation, de la copie des deux derniers comptes rendus d'entretien professionnel et d'une copie du dernier arrêté de promotion ou de nomination, doivent parvenir par la voie hiérarchique, dans un délai de quinze jours à compter de la date de publication du présent avis à la BIEP au rectorat de l'académie de Lyon, direction des personnels d'encadrement, Bureau DE2, 92 rue de Marseille BP 7227 69354 Lyon cedex 07

Un double de la candidature doit par ailleurs être adressé par courriel à de-cb@ac-lyon.fr

Personne à contacter :

Nom : Claire Guillaud

Service : Direction des personnels d'encadrement

Adresse : 92 rue de Marseille BP 7227 69354 Lyon cedex 07

Téléphone : 04 72 80 62 41